



## COOPÉRER POUR FACILITER L'ÉVOLUTION DES PRATIQUES !

Retour sur les débats des 7 et 8 novembre derniers organisés par le CSA et FWA-UAW-FJA

Les 7 et 8 novembre derniers, une soirée-débat et un séminaire ont été co-organisés par le CSA et FWA-UAW-FJA sur le thème du conseil agricole. Durant ces deux événements, nous avons accueilli plusieurs orateurs qui sont venus partager leur expérience et leurs enseignements. Ceci nous a permis d'aborder plusieurs enjeux liés au conseil et de débattre de différentes formes de coopération entre agriculteurs pour faciliter et accompagner l'évolution de leurs pratiques. Retour sur ces échanges.

### Enjeux et réflexions concernant le conseil agricole

Claire Ruault, sociologue au GERDAL, nous a livré durant le séminaire pas mal de « grain à moudre ». Voici quelques réflexions qu'elle nous a apportées.



#### Conseil agricole : une co-production de solutions plutôt qu'une solution standard

Les agriculteurs sont aujourd'hui confrontés à une diversité d'enjeux : maîtrise des coûts, gestion de l'environnement, diversification des activités... Par ailleurs, on assiste à un désengagement de l'Etat et à une multiplication des acteurs du conseil agricole (firmes privées, coopératives agricoles, associations de producteurs, collectivités...) avec comme conséquence une grande dispersion des interventions selon des logiques diverses et parfois contradictoires.

tant un accès élargi au conseil et assurant une autonomie de réflexion est donc nécessaire. Il s'agit aussi de s'interroger sur la nature du conseil à apporter.

Au vu des enjeux multiples, mais aussi de la diversité croissante des agriculteurs, il est aujourd'hui nécessaire de produire des solutions ad hoc pour adapter l'évolution des systèmes de production aux conditions particulières de chaque exploitation.

Or, moins la situation est standard, et moins les connaissances sont disponibles pour formuler et résoudre les problèmes. Pour Claire Ruault, il est donc essentiel d'envisager le conseil dans le sens d'une formulation conjointe du problème et d'une co-production des solutions.

#### Coopérer pour... ... penser ?

Si l'on considère que le changement est avant tout une activité de réflexion (sur la situation, sur ce qu'on fait et comment le faire autrement), on comprend aisément l'importance des échanges de connaissances et d'expériences entre agriculteurs.

Ce sont justement les différentes manières de faire, les variantes, qui forment le terreau de la réflexion autour de problèmes donnés. « C'est parce qu'on ne fait pas tous pareil qu'on se fait sa propre idée des choses ».

Il n'y a pas de solution toute faite, chacun doit trouver comment faire dans sa propre situation, et les échanges apportent des nouvelles idées. Les discussions entre agriculteurs sont aussi nécessaires pour favoriser l'appropriation de connaissances apportées par des « experts », par la traduction de ces informations selon les questions que l'on se pose.



#### Innover, c'est résoudre des problèmes !

L'innovation, ou le changement, c'est avant tout un processus de résolution de problèmes. Nous avons parfois tendance à oublier qu'innover n'est pas un but en soi, idée sous-tendue par l'idéologie capitaliste selon laquelle rester sur le marché implique de générer de nouveaux produits.

Innover en agriculture consiste à résoudre les problèmes que les agriculteurs se posent, explique Claire Ruault.

#### Appuyer le changement

Claire Ruault nous a fourni quelques pistes méthodologiques pour appuyer des groupes d'agriculteurs conçus comme des lieux de réflexion collective. Cet accompagnement doit s'envisager comme une aide à la réflexion, en :

- aidant à formuler des problèmes à traiter, à partir des préoccupations des agriculteurs
- aidant à produire des idées, à mobiliser des connaissances extérieures, et à en évaluer l'utilité par rapport aux questions qu'on se pose

Dans le cadre de groupes constitués suite à une sollicitation extérieure, il convient aussi de réfléchir à la constitution de ces groupes, de telle manière à rassembler une diversité suffisante pour générer la réflexion, mais en évitant une diversité trop grande qui risquerait d'empêcher le dialogue.

Il s'agit également de veiller à éviter l'interférence avec des enjeux stratégiques et politiques qui prédominent souvent dans les groupes institutionnalisés.

*« Au vu des enjeux multiples, mais aussi de la diversité croissante des agriculteurs, il est aujourd'hui nécessaire de produire des solutions ad hoc pour adapter l'évolution des systèmes de production aux conditions particulières de chaque exploitation. »*

Claire Ruault, sociologue au GERDAL



## Plusieurs formes de coopération pour faciliter le changement

→ Trois formes de coopération ont été abordées durant les échanges des 7 et 8 novembre :

La forme « collectif d'agriculteurs »	La forme « coopérative »	La forme « organisation agricole »
Plusieurs témoignages d'agriculteurs belges et français mais aussi des interventions d'une sociologue (voir ci-contre) nous ont apporté un éclairage sur les multiples fonctions possibles d'un collectif : mise en commun de matériel et de ressources humaines, mais aussi - et peut-être surtout - échanges d'expériences, d'idées, de connaissances qui apportent à chacun des ressources pour faire évoluer son exploitation.	L'intervention d'une coopérative française a permis d'envisager comment une structure organisationnelle complexe pouvait intervenir dans le champ du conseil. Plusieurs approches méthodologiques ont été discutées, mais aussi l'épineuse question de la rémunération des services de conseil qui repose traditionnellement sur la vente d'intrants.	L'intervention d'une représentante d'une OP sénégalaise a illustré plusieurs enjeux liés à la mise en place d'un dispositif de conseil par une organisation agricole, tels que la prise en compte de l'exploitation dans sa globalité ou encore la difficulté à toucher toutes les exploitations.



### « Un ingénieur engagé par le collectif »

Le CETA de Thuin – Intervention d'Anne Bedoret

L'histoire du CETA de Thuin débute en 1986. Au retour d'un voyage en France au cours duquel un agriculteur découvre le modèle de CETA, celui-ci décide de rassembler des agriculteurs pour lancer un modèle du même type en Wallonie. En assez peu de temps le groupement atteint 50 membres. Chaque membre versant une cotisation par hectare, un ingénieur est bien vite engagé par le groupe.



Cet agronome se charge de la veille technique et agronomique. Celui-ci est à l'affût des dernières innovations tout en mettant celles-ci en regard avec la perspective économique des agriculteurs membres. Les feuillets d'information que l'agronome rédige sont transmis aux membres du CETA par mail avec parfois des photos à l'appui afin de faciliter la veille des cultures. La présidente actuelle du CETA, Anne Bedoret, explique : « Il pense à notre place lorsque nous sommes dans nos betteraves ». Par ailleurs, les membres prennent part à la diffusion d'information en partageant ce qu'ils observent sur leurs champs.

Une des clés de réussite du projet, selon la présidente, réside dans la constitution d'un réseau de connaissances au sein duquel la confiance s'est construite au fil du temps, ce qui facilite les échanges techniques entre les membres. A l'avenir, les membres souhaitent d'ailleurs aller plus loin dans cette dimension d'échanges entre agriculteurs.

### « Un réseau d'agriculteurs "testeurs" au sein de la coopérative »

La coopérative Terrena – Intervention de Sébastien Fourmond



Terrena est un groupe coopératif agricole et agroalimentaire français, dont la vocation première est de valoriser les productions des membres. Riche de près de 130 années d'histoire coopérative, le groupe compte aujourd'hui 29 000 agriculteurs membres. Depuis 2008, à la demande des agriculteurs et pour répondre aux grands enjeux sociétaux actuels, Terrena s'est engagé dans une démarche d'Agriculture Ecologiquement Intensive (« produire plus et mieux avec moins d'intrants ») et a lancé sa propre marque pour valoriser ces efforts.

Une cellule de R&D dédiée à la performance technique a été créée, et un réseau de 120 agriculteurs engagés activement dans l'AEI a été mis en place. Ces agriculteurs, appelés « Sentinelles de la Terre », sont des porte-étendards de la stratégie : ils testent des innovations en situation réelle sur leurs exploitations et facilitent leur diffusion vers les autres agriculteurs. Il s'agit d'agriculteurs volontaires qui ont souhaité être accompagnés dans leur démarche de changement. Ils bénéficient ainsi de l'accompagnement par leur coopérative mais aussi d'un contrat qui assure un partage des risques, Terrena ayant identifié la prise de risque comme un frein majeur à l'innovation.

### « Travailler sur les relations humaines : le meilleur investissement de notre CUMA ! »

La CUMA de la Plaine de Faverges – Intervention d'Yves François

La CUMA d'Yves François, agriculteur dans la région d'Auvergne-Rhône-Alpes, a commencé ses activités en 1981 avec 7 agriculteurs et en compte à ce jour plus d'une trentaine pour une superficie d'environ 1.000 hectares. La CUMA est aujourd'hui « intégrale » c'est-à-dire que les membres n'ont quasi plus de matériel individuel. Certaines parcelles ont également été mises en commun, pour le maïs semence et le semis se fait en groupe avec les semoirs communs.



Dès le départ, en plus du partage matériel, la CUMA a placé l'évolution des pratiques au centre de sa réflexion et a, par exemple, été précurseur dans sa région en termes de lutte biologique avec le trichogramme.

Lorsqu'il fait le bilan, Yves François juge que l'évolution de sa CUMA a été possible parce que ses membres ont compris, dès le départ, l'importance d'investir dans le capital humain. Il estime que les meilleurs investissements de la CUMA ont été de réaliser des stages pour comprendre et améliorer les relations interpersonnelles et suivre de manière continue ces questions : « En comprenant qui nous sommes, nous pourrions mieux travailler ensemble ».

### « Aider les producteurs à mieux définir leurs besoins »

L'OP sénégalaise FONGS - Intervention de Yaye Toure



La FONGS est une organisation de producteurs composée d'environ 120.000 exploitations membres. L'OP met en place pour ses membres divers services économiques, mais aussi un service d'accompagnement par un appui conseil de proximité. Le conseil vise avant tout à aider les producteurs à maîtriser le fonctionnement de leur exploitation et à améliorer leurs pratiques.

Le conseil développé par la FONGS cherche à aller au-delà de la logique de vulgarisation classique (la simple diffusion d'information), en aidant les producteurs à mieux définir leurs besoins, à préciser leurs objectifs, à prendre de meilleures décisions et à maîtriser les processus de gestion, tout en prenant en compte les aspects techniques, économiques, sociaux et environnementaux.

Cette approche globale est une différence importante avec le conseil délivré par les services étatiques qui s'organise par filière et concerne uniquement les aspects techniques. Les défis majeurs sont la « massification » du conseil, pour arriver à toucher plus d'exploitations, une meilleure synergie avec les services étatiques, et des mécanismes de financement durables.

### POUR EN SAVOIR PLUS :

→ Rendez-vous sur notre site et retrouvez dès à présent les présentations des orateurs. Le compte-rendu complet du séminaire sera disponible dès janvier !

[www.csa-be.org](http://www.csa-be.org)